

N° IP-2020-51

CONSEIL MUNICIPAL
Ce mercredi 21 octobre 2020, à 17h30
Hôtel de ville

Dumbéa, le 21 octobre 2020

Vingt-quatre délibérations sont à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce mercredi 21 octobre, à l'hôtel de ville de Dumbéa, ainsi qu'une présentation des différentes étapes nécessaires à la révision du Plan d'urbanisme directeur.

Le long parcours de la révision du Plan d'urbanisme directeur

Le PUD est le document définissant les grandes orientations de la Ville pour le développement de son territoire, tenant compte en particulier des grands projets d'aménagement, sur 10 à 15 ans.

Le fort développement de Dumbéa depuis dix ans, en particulier dans les ZAC, l'arrivée du Néobus et les enjeux aussi bien en termes d'aménagement que de logements à l'échelle de l'agglomération, nécessitent la révision du PUD actuel, qui date de fin 2012.

Entre diagnostic, projet de ville, règlement, zonage, enquête administrative, enquête publique et approbation de l'assemblée de la province Sud et du conseil municipal de Dumbéa, la procédure de cette révision dure un peu plus de trois ans et devrait aboutir à l'horizon 2024.

Elle a été engagée par délibération le 13 mai dernier et doit maintenant se poursuivre suivant un planning prévisionnel bien établi.

Plus de 12 millions de subventions diverses

Plusieurs délibérations sont destinées à octroyer des subventions aux associations et organismes de la commune ou œuvrant pour elle et les Dumbéens.

Secteur éducatif : 5 500 000 F

Jeunesse : 6 000 000 F

Culture, sport et prévention : 590 000 F

Pièce jointe : OJ CM du mercredi 21 octobre 2020

Contact presse

Valérie DURAND – Responsable de la communication

Tél : 41.40.00 ou communication@ville-dumbea.nc